

2021
NOVEMBRE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

L'ÉCHO



INSCRIPTION AU DÉPOUILLEMENT DE NOËL 2021

Attention Parents

**Inscription
Obligatoire**



Détail à la page 11 et 12

Guignolée 2021

**Samedi
11 décembre**

Détail à la page 13



À l'intérieur ce mois-ci:

- *Mot du Maire*
- *Comité de travail*
- *Séance*
- *Avis public*
- *Terrain appartenant à la municipalité*
- *Nouveautés de la bibliothèque*
- *Inscription au dépouillement 2021*
- *Guignolée 2021*
- *Vaccination contre la grippe*
- *Journée nationale de l'enfant*
- *SARCA*
- *Et plus !*

Municipalité de Saint-Louis
750, rue St-Joseph
Saint-Louis Québec JoG 1K0
450-788-2631
mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635



Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*

579-489-2696

Aline Méthot *Resp. des cartes*

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943

Urgence :

POMPIERS / POLICE / AMBULANCE

911

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Darwin Suffrard 788-2631

Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Samuel Bourdon Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique
450-773-4232



Mot du maire



Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Merci pour votre confiance envers votre nouveau Conseil municipal.

Natif de Saint-Louis et conseiller municipal depuis 2005, j'ai toujours eu à cœur les intérêts de ma municipalité. En me présentant à la mairie de Saint-Louis, j'ai voulu assurer la continuité de la vision que nous avons mis en place avec l'ancien Conseil municipal afin de bonifier les Services offerts et de refaire une cure de rajeunissement dans notre village.

Avec notre mandat qui débute comme nouveau Conseil municipal, nous désirons finaliser les projets d'envergure en cours : l'aménagement de la piste cyclable et la construction du garage municipal.

Nous sommes tous motivés à l'avancement de Saint-Louis pour le bien-être de toutes les citoyennes et citoyens.

Nous nous rencontrerons dans les prochaines semaines afin de discuter des priorités, préparer le budget 2022 et de mettre en place notre plan d'actions pour les années à venir.

Yvon Daigle, Maire

Conseil municipal—Comités de travail

Membres du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)

Monsieur Jean Sioui

Monsieur Jacques Mathieu

Membres du Comité en Ressources humaines

Monsieur Jean Sioui

Monsieur Jacques Mathieu

Membres du Comité de la Sécurité publique (en lien avec le policier-parrain de la Sûreté du Québec) et Sécurité civile:

Monsieur Jean-Claude Drolet

Monsieur Jacques Mathieu

Membres du Comité de la Politique familiale (Enfants, familles et aînés, nouveaux arrivants) :

Monsieur Jean Sioui

Monsieur Jacques Mathieu

Membres du Comité des événements culturels et communautaires et du Service des Loisirs :

Monsieur Jacques Mathieu

Monsieur Jean-Pierre Arpin

Membres du Comité des travaux publics: parcs, terrains de jeux et des espaces verts (piste cyclable)

Monsieur Jean-Pierre Arpin

Monsieur Robert Charron

Membres du Comité des dossiers agricoles :

Monsieur Patrice Forcier

Monsieur Jean-Claude Drolet

Siègent d'office sur les comités : Le maire et/ou le maire suppléant et la directrice générale.

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le mardi 16 novembre 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Robert Charron, Jacques Mathieu, Jean-Claude Drolet, Jean Sioui, Patrice Forcier et Jean-Pierre Arpin. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- De nommer monsieur Robert Charron, maire suppléant;
- D'autoriser madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité auprès de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel conjointement avec le maire monsieur Yvon Daigle ou en son absence ou incapacité d'agir par le maire-suppléant, monsieur Robert Charron; il est également résolu qu'en cas d'absence ou d'incapacité de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Guylaine Lapiere, secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à la remplacer;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 188 966.73\$;
- De résilier le contrat pour la refonte du site Internet avec Thierry Darrigrand Consultant Web—Dr Web;
- De déclarer l'intérêt de la Municipalité de Saint-Louis à permettre à ses citoyens, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité; De s'engager à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service; D'autoriser la MRC des Maskoutains à acheminer au CISSS de la Montérégie-Est, pour et au nom de la Municipalité, la confirmation de la participation de la Municipalité au processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale;
- D'autoriser l'adhésion de la municipalité de Saint-Hélène-de-Bagot à l'*Entente Intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques* et d'autoriser le maire, monsieur Yvon Daigle et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Joscelyne Charbonneau à signer l'Addenda 2021-1 de l'Entente;
- De s'engager à respecter les modalités du guide du Programme de la Taxes sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
- D'autoriser la vente du lot 5 796 735 pour une somme de 48 000\$ taxes applicables en sus. avec conditions;
- D'autoriser l'ouverture d'un emprunt temporaire auprès de Caisse Desjardins Pierre-De Saurel au montant de 1 107 100\$ et que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Louis tous documents relatifs à cet emprunt temporaire;
- D'autoriser la prise de photos du nouveau conseil municipal par Vizu design protographe au montant de 540\$ taxes applicables en sus;
- D'autoriser un don à Centraide Richelieu-Yamaska au montant de 150\$
- De déclarer l'intérêt de la municipalité de Saint-Louis à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes Édition 2022;
- De proclamer le 20 novembre 2021 *Journée mondiale de l'enfance* ;
- De procéder au transfert budgétaire des fonds nécessaires pour le paiement de l'assurance générales;



- D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2022 au montant de 1 168.49\$ taxes applicables en sus;
- D'octroyer le contrat de conception et réalisation de la refonte du site Internet municipale à AND communication, pour un montant de 7 995\$ taxes applicables en sus;
- De nommer messieurs Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu délégués de la Municipalité de Saint-Louis au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;
- D'identifier les priorités locales 2022 à la Sûreté du Québec;
- D'accepter l'offre de la municipalité de Saint-Jude pour le déneigement du rang Barreau au coût de 2 200\$;
- De demander à Hydro-Québec un déplacement de la garde du Poteau numéro 4EUQPZ qui est situé au coin de la rue Saint-Joseph côté de l'École afin de libérer l'espace requise pour la construction du stationnement du garage municipal;
- D'autoriser le paiement de la facture numéro 1887 pour les honoraires professionnels en architectures de Monty & associés architectes au montant de 13 600\$ taxes applicables en sus pour la construction du garage municipal;
- D'autoriser l'achat de quatre (4) pneus d'hiver pour le camion Chevrolet Silverado 1500-2021 pour un montant maximal de 1 500\$ taxes applicables en sus;
- D'autoriser l'achat d'un pneu usage au garage Gaston Chartier & Fils inc. au montant de 710\$ taxes applicables en sus pour le tracteur;
- De nommer monsieur Jean-Pierre Arpin délégué au Conseil d'administration à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains comme représentant de la Municipalité de Saint-Louis;
- De nommer monsieur Robert Charron délégué au Conseil d'administration à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre comme représentant de la Municipalité de Saint-Louis;
- D'acheter 6 bacs pour matières recyclables de 360 litres, 3 bacs pour matières organiques de 240 litres et 4 bacs pour résidus domestiques de 360 litres à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains selon l'entente, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité de Saint-Louis;
- D'autoriser la demande de dérogation mineure numéro DM-2021 pour l'implantation d'un bâtiment principal sur le lot 6 468 661 situé au 54, rue du Boisé;
- De mandater Pierre Pépin Arpentier-géomètre Inc. à procéder au certificat d'implantation pour le nouveau garage municipal sur le lot numéro 5 805 234 au montant de 500\$ taxes applicables en sus;
- De désigner, aux fins d'administration et de délivrance des permis et certificats du Règlement régional numéro 20-560 relative à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis, monsieur Richard Drapeau pour agir à titre d'inspecteur régional adjoint sous l'autorité de l'inspecteur régional de la MRC des Maskoutains;
- De nommer messieurs Jacques Mathieu et Jean Sioui représentants de la Municipalité au sein du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU);

Résumé de la séance ordinaire (suite)

- D'autoriser les dépenses au montant de 3 500\$ taxes applicables en sus pour la tenue du dépouillement d'arbre de Noël 2021;
- De remercier madame Josée Luckenuik et monsieur Stéphane Salvas et d'octoyer un montant de 250\$ pour leur implication citoyenne et le travail effectué lors de la Fête de l'Halloween et le Conseil municipal desirait retenir leurs services pour la Fête de l'Hallowenn 2022;
- De confirmer le retour progressif au travail de madame Lyne Labelle, tel que prescrit par le médecin traitant, selon le formulaire de l'assignation temporaire d'un travail de la CNESST en date du lundi 22 novembre 2021;
- Levée de la séance.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal Le lundi 6 décembre 2021 à 20 h

**La séance du conseil pour l'adoption du budget 2022 se fera en
janvier 2022.**

La date sera confirmée dans le journal de décembre.

Avis publics

AVIS PUBLIC



Avis public est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Louis qu'à une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 5 juillet 2021, le conseil municipal a adopté son règlement 537-21 intitulé :

Règlement 537-21 décrétant une dépense en immobilisation et un emprunt au montant de 1 107 100 \$ en vue de la construction d'un garage municipal;

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 29 septembre 2021.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Louis, ce 7 octobre 2021

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

À VENDRE

Terrain appartenant à la Municipalité : Lot 5 796 735 – rue du Boisé

Prix demandé : 48 000 \$

Avec condition de construction dans la 1^{ière} année suivant l'achat : soit d'y ériger une construction principale sur l'immeuble, conforme aux règlements municipaux dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la date de la signature du contrat de vente;

Avec la condition de construction : que la façade du bâtiment soit située sur la rue du Boisé;

Avec condition de construction : que le stationnement soit situé sur la rue du Boisé;

Avec condition de construction : aucun accès sur la propriété par la rue du Parc (entrée charretière, stationnement ou autres).

L'offre d'achat devra parvenir par écrit dans une enveloppe scellée :
SEULEMENT À PARTIR DU 24 NOVEMBRE 2021 À 9 H :

Municipalité de Saint-Louis
Offre d'achat de terrain
750, rue Saint-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0



Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Darwin Suffrard est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaître aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaître aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec



Calendrier des collectes et des activités

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	^D 3	^O 4	5	6			^D 1	2	3	4	
7	8	9	^R 10	^O 11	12	13	5	6	7	^R 8	^O 9	10	11
14	15	16	^D 17	^O 18	19	20	12	13	14	^D 15	16	17	18
21	22	23	^R 24	^O 25	26	27	19	20	21	^R 22	23	24	
28	29	30					26	27	28	^D 29	30	31	

● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée

○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

Sondage

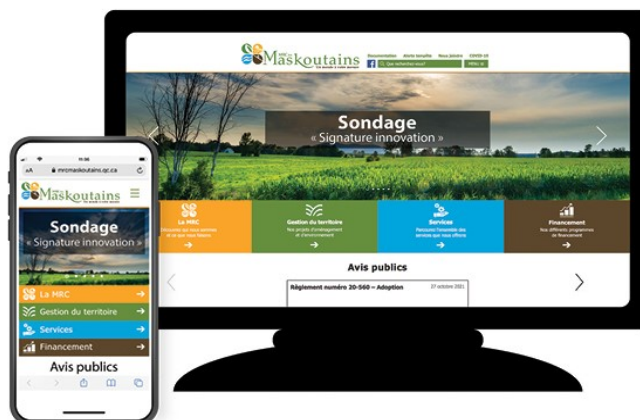
Nous voulons savoir ce que vous pensez de l'identité de la région maskoutaine !

Rendez-vous sur le site **mrcmaskoutains.qc.ca** pour participer.

Vous devez être :

- Résidant, travailleur ou étudiant (18 ans et +)
- D'une municipalité du territoire de la MRC des Maskoutains

Projet « Signature innovation ».
Fonds régions et ruralité, volet 3.



ROMAN :

- Une promesse pour Noël (Fern Michaels)
- Les lumières du Ritz (v.1 et v.2) (Marylène Pion)
- Héritiers de la passion (Hélène Gagnon)
- S.O.S. on est pris avec le Père Noël! (Catherine Bourgault)
- Avant, j'étais une princesse (Marjorie D. Lafond)
- La vie ne m'écrit plus en rose (Andrée-Anne Dufour)
- Maudits voisins (Cynthia Maréchal)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**

ADO :

- L'ordre des moines-guerriers Ahkena (v.1, v.2, v.3 et v.4)
(Christian Boivin)



CUISINE :

- Tous à vos chaudrons (Mélicha Viens)
- Délices de l'érable (Fannie Bellerive)

**(P.S.) Nous sommes à la
recherche de bénévoles.
Si vous êtes intéressés;
venez me rencontrer ou
appelez-moi à la biblio-
thèque.**

BD :

- Les Légendaires : Les chroniques de Darkhell (v.2) (Patrick Sobral)
- Cizo (v.1) -La nouvelle pépite (Alexandre Aré)
- Wow (v.7) -La cabane (Julien Neel)

JEUNESSE ET CHERCHE ET TROUVE :

- Le livre de la jungle (Jenny Woods)
- 501 images à retrouver dans le monde des filles (Igloo Books Ltée)
- Regarde! Une licorne-sirène (Nicola Anderson)



INSCRIPTION AU DÉPOUILLEMENT DE NOËL 2021

Attention Parents : Inscription obligatoire

Nouvelle liste des enfants de 0 à 10 ans

Vous **devez** inscrire vos enfants de 0 à 10 ans même s'ils étaient inscrits les années précédentes.

Vous avez jusqu'au 24 novembre 2021 à 16h00 pour inscrire vos enfants au dépouillement 2021.

Après cette date aucune inscription ne sera possible

Vous devez compléter le formulaire au verso

Aucune inscription par téléphone

Le dépouillement aura lieu

Le 19 décembre 2021 à 13h30 au

Centre récréatif de Saint-Louis

100, rue Messier



Nom de l'enfant/des enfants :

_____	M / F	AGE : ____
_____	M / F	AGE : ____
_____	M / F	AGE : ____
_____	M / F	AGE : ____
_____	M / F	AGE : ____

Veuillez retourner le formulaire soit par la poste à :

Municipalité de Saint-Louis 750, rue St-Joseph Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
par courriel à mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

ou déposer le formulaire dans la boîte de dépôt installée au bureau municipal

Merci de votre collaboration !

guignolée



GUIGNOLÉE 2021—SAINT-LOUIS

En raison de la pandémie toujours en vigueur , sous une forme moins virulente mais active, et malgré les consignes beaucoup moins sévères, nous modifions la formule en 2021 soit **cueillette de dons en argent seulement et aucune réception de denrées alimentaires.**

CUEILLETTE DES DONS EN ARGENT

SAMEDI LE 11 DÉCEMBRE 2021

ENDROIT : BUREAU MUNICIPAL DE ST-LOUIS (à l'extérieure)

HEURES DE 9:00 A.M. À MIDI

DEMANDE DE PANIERS ALIMENTAIRES

AU PLUS TARD LE PREMIER DÉCEMBRE 2021

PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE

VOUS ADRESSER AU PRESBYTÈRE DE SAINT-JUDE

TEL 450-792-3943 ou 450-788-2022

DATE ET ENDROIT DE LA REMISE DES PANIERS

MARDI LE 14 DÉCEMBRE 2021

AU PRESBYTÈRE DE SAINT-JUDE

Lors de la demande d'un panier, l'heure pour venir chercher votre panier vous sera donnée.

Nous comptons sur votre générosité habituelle

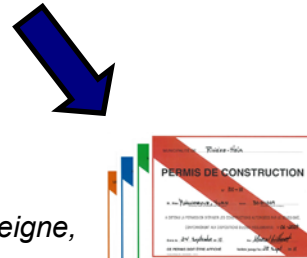
LE COMITÉ RESPONSABLE DE LA GUIGNOLÉE.

Construction, renovation, installation de piscine ou de clôture, démolition, réfection...

Avez-vous votre **Permis** ou **Certificat d'autorisation** ?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de construction, de modification ou d'installation, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- Urbaniste
- *L'installation d'une piscine*
- *Les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment*
- *La construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne,*
- *L'installation d'une clôture, muret,*
- Voirie
- *La réfection de ponceau,*
- *La réalisation de travaux sur les rives et le littoral, cours d'eau*
- *Creusage de fossés (de voirie)*



Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir les documents nécessaires.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme (poste 2003) ou en voirie (poste 2004) au 450 788-2631

RAPPEL : Abri d'auto

ABRI D'AUTO

Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) à compter du 15 octobre de chaque année.

Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, au plus tard le 15 mai.

Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !



VACCINATION ANTIGRIPPALE 2021

Pour prendre rendez-vous dans l'une des municipalités suivantes :

Points de vaccination	Date	Pour les municipalités
Saint-Pie Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	17 novembre et 15 décembre	Saint-Pie
Saint-Damase Complexe sportif 105, rue Sainte-Anne	19 novembre	Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire Caserne incendie 162, rue Gabriel <u>Stationnement et entrée à l'arrière, par la rue Parent</u>	21 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale 390, rue Notre-Dame	24 novembre	Saint-Hugues, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude Salle communautaire 930, rue du Centre	1^{er} décembre	Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Sainte-Hélène-de-Bagot Chalet des loisirs 425, 6 ^e Avenue	10 décembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton

Vous pouvez réserver en ligne ou par téléphone à compter du 12 octobre :

www.santemevaccin grippe.com

ou composer le

1 877 817-5279



Il est également possible de vous faire vacciner à Saint-Hyacinthe. Renseignez-vous!



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

CELEBRONS LA

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

LE 20 NOVEMBRE

**Le 20 NOVEMBRE est la JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT,
qui a pour but de souligner les droits des enfants!**

Tous les enfants canadiens de moins de 18 ans ont des droits, dont quelques exemples sont présentés ci-après. Tous tes droits sont inscrits dans un document appelé la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**.

Consulte le site Canada.ca/journee-nationale-enfant
pour en savoir davantage sur tes droits!



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé, 2021 | Cat. : HP15-65/2021F-PDF | ISBN : 978-0-660-40245-9 | Pub. : 210413



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Plan régional sur les milieux naturels de la MRC des Maskoutains

Des capsules vidéos mettent en valeur des richesses territoriales

Saint-Hyacinthe, le 11 novembre 2021 – À l'occasion de la démarche d'élaboration d'un Plan régional sur les milieux naturels, entamée en 2020, et en collaboration avec plusieurs partenaires, la MRC présente cinq capsules vidéos et invite la population à les découvrir sur son site Internet, sa chaîne YouTube ou sur sa page Facebook.

Cinq thèmes y sont abordés :

- Les objectifs de la démarche
- Les milieux humides (Eaux peu profondes, étangs, marais, marécages ou tourbières)
- Les milieux hydriques (Cours d'eau et lacs – incluant la rive, le littoral et les plaines inondables)
- Les milieux forestiers (forêts)
- Les milieux champêtres (friches, prairies agricoles).

Contexte

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques a été adoptée en juin 2017 dans le but de freiner la perte de ces milieux d'intérêt. Avec cette loi, les MRC ont la responsabilité légale de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMH) à l'échelle de leurs territoires respectifs. Ce plan doit être déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) avant le 16 juin 2022.

Puisque la Politique de la biodiversité devait être mise à jour en 2022-2023, la MRC a pris la décision d'intégrer cette démarche à même le PRMH. C'est pour cette raison qu'il porte l'appellation suivante : « Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) ».

Nous vous souhaitons un excellent visionnement des capsules vidéos et nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires à comm@mrcmaskoutains.qc.ca.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)





Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

MRC des Maskoutains

20 000 \$ en bourses pour les entreprises d'économie sociale

Saint-Hyacinthe, le 10 novembre 2021 – Le 3^e appel de projets des Bourses d'initiatives à l'entrepreneuriat collectif (BIEC) est en cours partout en Montérégie, notamment sur le territoire de la MRC des Maskoutains où une somme de 20 000 \$ est disponible! Doté d'une enveloppe totale de plus de 340 000 \$, le programme reçoit à nouveau des demandes d'appui, et ce, jusqu'au 1^{er} décembre prochain. Les BIEC s'adressent aux entreprises d'économie sociale et elles visent également à appuyer le développement de nouveaux projets en entrepreneuriat collectif.

Lors de la première entente de deux ans (2019-2021), 66 projets ont été soutenus grâce à l'octroi de 420 000 \$ en bourses. Les sommes remises aux entreprises d'économie sociale lauréates ont permis à celles-ci d'améliorer leurs services et produits.

« Les BIEC sont bien plus qu'un simple programme de bourses. C'est une vitrine qui permet aux entreprises d'économie sociale de rayonner et de mettre en lumière leur esprit entrepreneurial, et ce, dans l'optique de mieux répondre aux besoins de la communauté. C'est toujours un grand plaisir de découvrir ces projets et ces entrepreneurs plus inspirants les uns que les autres » mentionne M^{me} Lysanne Croteau, directrice générale du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est.

« L'an dernier, dans la MRC des Maskoutains, notre organisation a pu bénéficier des BIEC et nous avons ainsi concrétisé notre projet de réflexion stratégique. Cet outil indispensable nous permet de présenter les grandes orientations qui guideront nos choix, nos décisions et nos actions de développement pour les prochaines années », indique M. David Messier, directeur général de GoXpo et de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe.

Dans le cadre de cet appel de projets, jusqu'à 20 000 \$ en bourses sont garanties par territoire de MRC grâce à deux volets d'investissements. Les bourses pourront aider tout projet sélectionné jusqu'à 80 % du montage financier. Les inscriptions et informations au dépôt de projets sont disponibles dès maintenant sur le portail des BIEC : <http://www.biecmonteregie.ca>.

À propos des Pôles d'économie sociale de la Montérégie

Les 3 Pôles d'économie sociale de la Montérégie contribuent avec fierté à la coordination de cette entente. De façon générale, leur mandat consiste à valoriser l'économie sociale, ses principes et ses retombées sur le territoire, renforcer les entreprises d'économie sociale, soutenir l'émergence de l'économie sociale comme modèle entrepreneurial de développement territorial et local, et déployer un écosystème de soutien fort. En Montérégie, on estime à l'heure actuelle que plus de 612 entreprises d'économie sociale existent actuellement, embauchant plus de 9 012 personnes, et représentant un chiffre d'affaires cumulé de plus de 651 millions de dollars.

- 30 -

Pour information :

Lysanne Croteau, directrice générale
Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie
450 262-1055, poste 101 | direction@pecem.ca

Source :

Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001 | dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



Le SARCA aux Matinées gourmandes



Connaissez-vous les Matinées gourmandes ? C'est un marché public qui se déplace dans les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir les producteurs et transformateurs de la région. SARCA Mobile y tient un kiosque afin de rencontrer les citoyens et d'y présenter ses services. Peut-être y avez-vous déjà aperçu Audrey, la conseillère en information scolaire et professionnelle et reçu en cadeau de sa part un sac orange à l'effigie du SARCA ?

Depuis qu'elle participe à cette activité, Audrey constate que l'organisme est très méconnu des citoyens de la MRC. Le **S**ervice d'**A**ccueil, de **R**éférence, de **C**onseil et d'**A**ccompagnement est un organisme administré par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ses bureaux sont situés dans les centres d'éducatons aux adultes de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale. Le projet SARCA Mobile est mis en place afin d'offrir les services directement dans la municipalité des citoyens de la MRC des Maskoutains. Dans la plupart des villages, les rencontres avec la clientèle ont lieu à l'hôtel de ville ou dans l'un des établissements municipaux.

Plusieurs sujets liés au retour aux études, à la réorientation de carrière ou à la reconnaissance des acquis peuvent être abordés lors des entretiens avec la conseillère. Elle adapte son approche aux besoins et réalités du client afin de répondre adéquatement à ses questionnements et d'établir le meilleur plan de match. Si elle n'est pas en mesure de répondre à ses questionnements, elle saura guider le citoyen vers le service ou la personne-ressource qui pourra l'aider. Ces services sont offerts **gratuitement** et en partenariat avec la MRC des Maskoutains.

Ainsi, si vous rencontrez Audrey à l'un des kiosques quelle tiendra dans votre municipalité, ne soyez pas gênés d'aller chercher votre sac gratuit et de lui faire part de vos questionnements. Que ce soit au sujet des prêts et bourses, pour une question concernant votre jeune adulte et l'obtention de son DES, ou encore pour savoir si le DEP qui vous intéresse est offert à distance, elle sera plus que ravie d'être une référence pour vous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



LA **CAMPAGNE**, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST **LOIN**!



PAS DE PROBLÈME, ON VIENT À TOI
POUR TA **RECHERCHE D'EMPLOI**

450 771-4500 ou accueil@espacecarriere.org



28 novembre 2021

**Fermeture des
écocentres pour l'hiver**

*Une fermeture hâtive est possible en cas de
précipitations de neige*

Profitez-en pour apporter vos résidus
de construction, peintures, huiles,
pneus déjantés, bois,
résidus électroniques...

*Résidus d'origine résidentielle seulement
sur présentation d'une preuve de résidence*



450 774-2350
www.riam.quebec



30 ans
d'engagement
pour l'environnement

**CALENDRIER DES
COLLECTES 2022**



Votre calendrier des collectes 2022 sera distribué
les 7 et 8 décembre prochain dans le Publisac

 Le calendrier pourra être consulté sur le site
internet de la Régie au www.riam.quebec
à compter de janvier 2022

 Des copies papiers seront également disponibles
à l'hôtel de ville de votre municipalité

Pour toute information: 450-774-2350



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Pourquoi Cooptel?



Parce que c'est une coopérative
avec des ristournes possibles.



Parce que c'est local.



Parce que le service à la clientèle
est exceptionnel.



Parce que ce sont des tarifs
coopératifs!



Parce que ses produits et services
sont fiables et faciles d'utilisation.



Parce que vous conservez
votre numéro de téléphone!

C'est ça, la force d'une coopérative!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel Explorer
l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca